

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLIII

LEVIS, DECEMBRE 1938

No 12

A PROPOS DE MUSIQUE

—

La première fanfare québécoise

—

Dans les trente premières années du dix-neuvième siècle, Québec avait vu plusieurs fanfares. Chaque régiment de la garnison de Québec avait sa fanfare mais les membres de ces différentes musiques étaient des étrangers. C'est en 1831 que la première fanfare purement québécoise fut organisée. Joseph-François-Xavier Perrault, le fils du célèbre protonotaire Perrault, était alors greffier de la paix pour le district de Québec. Il avait fait la campagne de 1812 comme officier dans les Voltigeurs Canadiens. Après la guerre, il avait continué à s'occuper de milice et était devenu lieutenant-colonel du Régiment d'Artillerie de Québec. Indépendant de fortune, amateur de musique et de chant, il résolut de doter son régiment d'une fanfare, tout comme les régiments réguliers de la garnison. Mais il lui fallait un chef pour instruire et diriger les membres de sa fanfare. Un Allemand du nom de Jean-Chrysostôme Braunis avait ouvert, l'année précédente, un magasin d'instruments de musique, rue Saint-Jean. Ce Braunis jouait admirablement de tous les instruments qu'il vendait. Il était en outre un pianiste remarquable. C'est lui qui, moyennant le bon salaire que M. Perrault consentit à lui payer, devint le chef de la nouvelle fanfare. On avait rassemblé dans la ville les principaux instrumentistes nécessaires. La plupart avaient déjà un bon entraînement. Aussi, après quelques mois, Braunis avait-il réussi à faire de sa fanfare

l'égale des musiques militaires régulières. Le lieutenant-colonel Perrault était fier de ses musiciens et dépensait largement pour maintenir leur efficacité. Malheureusement, le choléra de 1832 mit le désarroi dans la fanfare conduite par Braunis. Pour comble de malheur, l'année suivante, Braunis partait pour Montréal où il venait d'obtenir la charge d'organiste de l'église Notre-Dame. Bref, la musique du Régiment d'artillerie dut disparaître moins de deux ans après sa fondation. C'est dans la fanfare de Braunis que François Vézina (père de Joseph Vézina) et les deux frères Sauvageau firent leurs premières armes.

La Musique Canadienne ou fanfare Sauvageau

En 1836, la fête nationale Saint-Jean-Baptiste avait été célébrée à Montréal par un banquet où plusieurs discours patriotiques avaient été prononcés. Des événements très graves se préparaient dans le domaine politique et des échos de cette démonstration de Montréal parvinrent jusqu'à Québec. Le *Canadien*, dirigé par Étienne Parent, adopta alors comme sa vignette-titre la feuille d'érable et le castor. Charles Sauvageau, le musicien le plus en vue de Québec, non moins patriote que le journaliste Étienne Parent, crut qu'un bon moyen de réveiller l'ardeur patriotique de ses compatriotes était de remettre sur pied l'ancienne fanfare canadienne dirigée par Braunis en 1831. Sauvageau n'était peut-être pas un musicien de la force de Braunis mais il avait plus que lui le sens de l'organisation. Sa fanfare qu'il nomma la Musique Canadienne se créa en peu de temps une jolie réputation. Nous connaissons parmi les membres de la fanfare de Charles Sauvageau : Benjamin Sauvageau (clarinette), C. Drouin (clarinette), L. Patry (clarinette), J. Parent (piccolo), E. Montminy (serpent), François Vézina (basson), W. McAdams (trompette), Joseph Lyonnais (cor de chasse), J. McAdams (cor de chasse), T. Boomer (cor de chasse), T. Andrews (trombone), D. Parent (timbales). La Musique Canadienne vécut un certain nombre d'années. Le 24 juin 1842, c'est

elle qui précédait la première procession de la Saint-Jean-Baptiste à Québec. Le soir, au banquet qui eut lieu au City Hotel, la musique fut encore fournie par M. Sauvageau et ses musiciens. En 1843 et en 1844, la Musique Canadienne précédait encore, en jouant des airs canadiens, la procession de la Saint-Jean-Baptiste. Son tambour major, Honoré Blanc, un vieux soldat de Napoléon 1er, fit sensation dans ces processions avec son air martial et son riche costume. M. Sauvageau décéda le 19 juin 1849. Ce fut le coup de mort pour la belle fanfare qu'il avait ressuscitée.

L'orchestre de Charles Sauvageau

Charles Sauvageau n'était pas seulement chef de fanfare. Nous lui devons bon nombre de compositions musicales dont quelques-unes parurent dans le *Menestrel* qui fut publié à Québec de 1844 à 1845. C'est lui qui mit en musique le fameux chant patriotique de F.-R. Angers, *Chant canadien*. Il était encore professeur de piano et de violon, et avait un bon nombre d'élèves. Le *Canadien* du 26 octobre 1840 donne un long compte-rendu du concert que M. Sauvageau avait donné la veille, aidé de ses élèves. Lui-même avait pris part au programme avec plusieurs pièces qui furent fort applaudies. Le *Canadien* terminait son compte-rendu, en disant : " Mais ce qui a dû faire ressortir la valeur de Charles Sauvageau et la méthode de son enseignement, fut l'apparition du petit garçon, son élève, devant le public. Cet enfant, qui n'est pas plus haut que le violon qu'il portait, a joué dans les morceaux d'ensemble la partie toujours très difficile de second violon." En 1841, Sauvageau donnait encore un concert très réussi avec ses élèves. Sauvageau, infatigable dans ses activités musicales, fonda en 1833 un orchestre qu'il appela Orchestre quadrille ou Quadrille Band. Dans le *Quebec Mercury* du 19 novembre 1833, nous trouvons l'avis suivant : " Mr Sauvageau begs to inform the nobility and gentry of Quebec and its vicinity, that he has at hand a Quadrille Band, and also a fine collection of Quadrilles, Waltzes, Galopades, etc, etc, in which he

will make it his whole study to please those who may have the kindness to honour him with their employment, in applying at his residence, no 36, Oliver street, St. John's suburbs, or to Mr B. Hunt, no 7, Ste. Genevieve, Cape". L'orchestre Sauvageau, en outre de son directeur, comprenait Benjamin Sauvageau, David Parent, C. Drouin, Joseph Lyonnais, François Vézina, T. Andrews. A la mort de Charles Sauvageau, en 1849, son frère Benjamin Sauvageau lui succéda dans la direction de son orchestre. Après la mort de Benjamin Sauvageau, François Vézina prit à son tour la direction de l'orchestre Sauvageau et la garda pendant huit ans.

P.-G. R.

REPONSE

Poigneur (vol. XLIII, p. 334) — "*Poigneur*. s. m. Anc., Officier qui était proposé à l'examen de la morue, poisson que l'on comptait par poignées."

Proposé est évidemment une distraction de typo pour *préposé*. Mon goût de l'acribie dans une transcription m'a guidé ici, peut-être inutilement. Passons sur ce détail.

Je trouve cette définition dans une édition de GUERIN. DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES. Cette édition, sans date, renferme cependant une "Préface de la deuxième édition"; mais, chose curieuse, une autre édition qui porte la même "Préface de la deuxième édition", ne donne pas le mot *poigneur*. Ce détail, à vrai dire, n'intéresse que ceux qui voudraient vérifier la référence que je vous donne. Mais si vous étiez un de ceux-là, je vous sauverais des minutes précieuses, et je ne perdrais pas ma peine.

L. R.

ERRATA

Vol. XLIII, p. 335, deuxième ligne, troisième paragraphe, on lit *partisan*. Il faut lire *parisien*.

Vol. XLIII, p. 334, il faut lire *Chagouamigon* au lieu de *Chibougouamignon*.

LE GRAVEUR CASSAN ET SES CONFRERES

Grâce à de fervents lecteurs, il nous est possible de retracer sommairement la vie du graveur montréalais dont nous avons parlé, en notre article intitulé " Une affiche de théâtre ", paru dans le *Bulletin* de 1937, p. 287.

Olivier-Vital Cassan est né le 24 février 1852, à Montréal, du mariage de Edouard Cassan et de Salomé La-reau.

L'ancêtre de cette famille se nommait Guillaume Cassan dit Sansregret. Originaire de Cahors, province de Guyenne, et probablement venu en notre pays avec les troupes, il épousa, à Chambly, Marie-Joseph Poirier, le 27 novembre 1758.

Deux de ses descendants, le père et l'oncle de Vital, entrepreneurs maçons et briquetiers, quittèrent la rive sud du S.-Laurent pour s'établir à Montréal. Assez tôt, ils devinrent propriétaires et purent jouir d'une certaine aisance.

A quelle date, Cassan jeune s'adonna-t-il à son art ? On présume que ce fut vers 1875.

Il s'annonçait comme dessinateur et graveur sur bois, et fut l'un des premiers à confier au public que, pour les grands sujets, il utilisait des " blocs de pin ".

Après avoir illustré des journaux, des affiches de théâtre, des circulaires, des cartes d'affaires, il devint décorateur et travailla chez des statuaires ou dans des églises, avec un de ses frères, également bien doué.

Vital Cassan ne donna pas sa pleine valeur. La vie de bohème, nous dit-on, avait pour lui plus d'attrait que le pécule, puis l'entrée en lice de l'héliogravure et de la photogravure relégua graduellement l'image sur bois à l'arrière-plan.

A l'époque où Vital Cassan eut quelque vogue, il lui fallait concurrencer le vétéran John H. Walker, à l'oeuvre depuis 1850 : James L. Wiseman, travailleur imaginaire et débrouillard ; les associés Charles David et Damase Allard qui semblent avoir débuté dans le premier atelier de notre Vital, rue Saint-Vincent ; l'actif Napoléon Landry : enfin, Joseph-H. Hainault, lequel, un jour,

abandonna l'imagerie pour le chant, religieux ou profane.

De ce groupe, Walker et Wiseman ont laissé d'intéressantes vues du Montréal d'alors.

E.-Z. Massicotte

FRAPPE D'ABORD

Le nom *Frappe d'abord* appliqué à un être humain est évidemment un sobriquet. Nous le relevons dans le *Dictionnaire* Tanguay porté par trois soldats. Le cas est singulier et nous intéresse par un point. Peut-on prolonger les notes du généalogiste Canadien et nous accorder plus de détails concernant ces braves fils de Mars? Par exemple: dates de naissance, arrivée au Canada, etc.

Frappe d'abord, dit Quesdra, soldat de M. Dumesny, a été inhumé le 7 décembre 1690 aux Trois-Rivières. (Tanguay, dict: I-241).

François Quesdra dit *Frappe d'abord*, de la compagnie de M. Duluth, de Quesdron, évêché de Vannes, épousa Louise LeSieur, aux Trois-Rivières, le 5 novembre 1698. Vivait encore en 1703. (Tanguay I-505).

Martin Menier, soldat, dit *Frappe d'abord*, de la compagnie de M. Bécart de Granville. Menier fut trouvé mort proche du grand chemin en la paroisse de Saint-Augustin, et inhumé le 16 novembre 1718. (Hist. de la paroisse de St-Augustin. A. Béchar, 1885. Québec, p. 39, et Tanguay VI-15.)

Rex

QUESTION

En publiant ses *Notes on the Saguenay*, en 1862, Samuel Kelso avertit ses lecteurs qu'il est à préparer, sous l'inspiration de ces "*Notes*", un roman qui aura pour titre: *Milaupenish, or the setting of the Morning Star*.

Cet ouvrage vit-il le jour? Où aurait-il été publié?

S. H. S.

LES ARTS D'AGREMENT DU JUGE EN CHEF
SEWELL

M. Fennings Taylor écrivait du juge en chef Jonathan Sewell, en 1870 : " Not only was Mr. Sewell a profound lawyer, but he was a good dramatist, a fair musician, a critical student of poetry, and a very facile writer of verse ". Tout ceci semble fort laudatif, mais est la pure vérité. Comme avocat et comme juge on a tout dit sur Jonathan Sewell. Il fut le premier avocat de sa génération et depuis peu l'ont surpassé. Il s'est également élevé à une grande hauteur sur le banc. Comme homme de société, M. de Gaspé a dit tant de belles choses du juge en chef Sewell qu'on est presque tenté d'oublier que, dans plusieurs occasions, il essaya d'écraser les Canadiens français. Que voulez-vous ? Sewell était un *Britisher* et ces bons apôtres de la plus grande Angleterre croyaient qu'elle ne pouvait avoir la suprématie en Amérique sans faire disparaître la race canadienne et la religion catholique. En dehors de sa profession ou, plus tard, de ses travaux judiciaires, M. Sewell s'intéressait au théâtre, à la musique, à la poésie et, en général, à tout ce qui élève l'âme et développe le goût du beau. Le théâtre Royal, rue Saint-Stanislas, que M. Sewell avait été obligé d'acheter pour sauver une forte créance, fut maintenu pendant plusieurs années par ses sacrifices. Que de bons artistes, de beaux chanteurs, d'excellents dramatises, la population de Québec entendit grâce à M. Sewell. La musique était son meilleur délassement. Il avait formé un orchestre de quatre instruments. Lui-même jouait admirablement le violon. On a dit que M. Sewell prit part à plusieurs concerts publics à Québec, comme membre de son orchestre. Ceci n'est nullement prouvé. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'orchestre en question se réunissait chez le juge Sewell tous les samedis soirs. Les membres de l'orchestre étaient MM. Sewell, Glackmeyer, Campbell, etc. La poésie fut aussi un des arts cultivés avec succès par le juge en chef Sewell. Lors de la *seconde* ouverture du Théâtre Royal, le 15 février 1832, un acteur déclama une longue pièce de

vers qui était l'oeuvre du juge Sewell. En fouillant les journaux du temps, on trouverait peut-être d'autres productions poétiques de l'honorable magistrat.

P.-G. R.

L'ABBE HOLMES, ORATEUR SACRE

Qui n'a entendu parler des conférences de l'abbé Holmes dans la chaire de Notre-Dame de Québec ? Ces conférences ont été publiées en volume en 1850 et rééditées en 1876, longtemps après la mort de l'auteur, preuve qu'elles avaient de la valeur. Certains orateurs y perdent à être lus. M. Holmes était peut-être de ceux-là. Mgr Antoine Racine, qui les avait entendues, disait de M. Holmes : " Doué d'une imagination vive, par son geste noble, son regard inspiré, par sa voix sonore et harmonieuse, l'élévation de ses pensées, la vivacité des images, il captive son auditoire, le suspend à ses lèvres....." M. De Celles raconte deux anecdotes qui font saisir le talent d'orateur de M. Holmes. Un jour, dit-il, dans une paroisse où on avait la funeste habitude de jurer, M. Holmes monte en chaire, promène ses regards sur l'auditoire, et, au milieu du profond silence de l'auditoire, il prononce plusieurs jurons, précisément ceux qui étaient en vogue dans les environs. Stupéfaction des auditeurs. Alors M. Holmes s'écrie : Mes paroles vous étonnent, cependant ne sont-ce pas celles que vous avez sans cesse à la bouche, et il se déchaîne contre les blasphémateurs. Une autre fois, le jour de Pâques, à la cathédrale de Québec, M. Holmes, avant même d'être rendu dans la chaire, s'écria : Réjouissez-vous, mes frères, il est ressuscité, il est ressuscité ! C'est cette éloquence pleine de feu qui permettait à M. Holmes de *saisir* son auditoire et lui donnant l'occasion de faire entrer la conviction dans les coeurs.

REPONSE

Le fondateur de Winnipeg (vol. XLIII, p. 284).— Dans le *Bulletin des Recherches Historiques* du mois dernier, un lecteur pose la question: "Qui fut le fondateur de la ville de Winnipeg?"

Pour la moyenne des Canadiens, la réponse ne vient pas aussi rapidement que s'il s'agissait de Québec, de Montréal ou de Trois-Rivières. Ils savent que la naissance de la métropole de l'Ouest est de date relativement récente, et cela les dissuade d'y accoler un nom flairant l'anachronisme scandaleux.

Laissons de côté les contingences municipales et remontons aux origines premières.

Le confluent de l'Assiniboine et de la rivière Rouge, où s'élève aujourd'hui la ville de Winnipeg, porta primitivement le nom de la *Fourche* — les Anglais disaient: *the Forks* — dont l'usage s'est plus ou moins conservé jusqu'au milieu du siècle dernier. Le 24 septembre 1738, les Blancs y firent leur première apparition officielle, avec La Vérandrye et ses hommes.

Cette position stratégique était déjà connue des Français presque depuis leur installation au fort Saint-Charles (lac des Bois). Entre autres, La Jemmeraye y était passé pour aller mourir à la Fourche aux Roseaux (Letellier), ainsi que les deux fils aînés du Découvreur et leurs compagnons. Dès 1737, La Vérandry songeait à y transférer le fort Maurepas, construit sur la rivière Rouge, à six milles en aval de Selkirk. Une carte de la même année place même ce fort, par anticipation, au confluent des deux rivières. Mais les travaux restaient encore à l'état de projet lors du passage du Découvreur.

Les Cris avaient été prévenus de l'arrivée des voyageurs. Dix cabanes et deux chefs de guerre les attendaient avec d'abondantes provisions de viande. Le commandant accepta volontiers de demeurer parmi eux pendant deux jours, ce qui eut pour effet de resserrer les liens d'amitié avec les Français.

Ceux-ci remontèrent l'Assiniboine pour aller construire le fort de la Reine à Portage-la-Prairie. Ils y furent rejoints par les frères Nathan et Nolant de Lamarque, deux représentants des bailleurs de fonds chargés de la traite dans les forts de l'Ouest.

M. de Lamarque, écrit La Vérandrye dans son journal, me dit avoir amené M. le Louvières à la Fourche avec deux canots pour y bâtir un fort à la commodité des gens de la rivière Rouge. Je trouvai cela bon, si les sauvages sont avertis."

Il semble que la construction fut quelque peu différée, mais le fort Rouge finit par s'élever à l'embouchure de l'Assiniboine. Ce fut le premier établissement sur les lieux où s'élève aujourd'hui la ville de Winnipeg. Comme poste commercial, il fut vite éclipsé par le voisinage des forts de la Reine et Maurepas. Mais si éphémère qu'ait été son existence, il n'en demeure pas moins le premier anneau d'une chaîne illustre. L'inscription apposée sur le dernier vestige du fort Garry consacre cette filiation historique dont l'origine remonte à 1738.

Dès lors que l'on reconnaît le fort Rouge comme le premier berceau de Winnipeg, il n'est pas nécessaire de chercher longtemps son fondateur. Sans laisser choir dans l'oubli le nom sympathique de Louvières qui fut l'instrument d'exécution, il convient d'en faire remonter le mérite au chef responsable : Pierre de La Vérandrye.

Voilà un fondateur qui brille d'un assez vif éclat et vraiment digne de la métropole de l'Ouest !

Donatien Frémont.

QUESTIONS

En 1755, le second bataillon de Languedoc vint dans la Nouvelle-France sur l'*Actif*, de 64 canons, commandé par le chevalier de Caumont. Il débarqua à Québec le 27 juin 1755. La traversée fut assez heureuse parce quelle fut courte mais une maladie contagieuse fit mourir beaucoup de passagers. M. de Quesvadoux, capitaine en second, homme des plus vigoureux, mourut en moins de vingt-quatre heures de maladie. Fut-il inhumé à Québec ?

X. B.

Dans le Musée Chasseur, à Québec, on montrait la hache de l'assassin Dewey. Quel était ce Dewey ? Qui avait-il tué ?

LES NOCES AUTREFOIS

Au Canada, le mariage c'est le sacrement reçu aux pieds des autels; les *noces* ce sont les réjouissances qui accompagnent ou plutôt suivent le mariage. La plupart des réjouissances qui ici constituent les noces nous viennent de nos ancêtres français. Enumérons les jeux bizarres et les amusements qui, dans certaines provinces de France, égayaient les noces autrefois.

Dans les Basses-Alpes, il n'était pas permis à de jeunes époux de quitter le pays après leurs noces sans avoir payé une sorte de tribut qu'on appelait *pelote*. Encore dans les Basses-Alpes, à Manosque, il existait des *jeux nuptiaux* qui avaient pour but de faire marier un certain nombre de jeunes filles avec les garçons vainqueurs à la course ou à la lutte.

Dans certains villages de l'ancien Languedoc, on couvrait les mariés de fleurs et d'épis pour appeler le bonheur sur eux. Puis le père ou la mère de l'époux amenait la jeune femme près du foyer de la maison qu'elle devait habiter et lui disait : — C'est près de ce foyer, mon enfant, que tu dois vivre et mourir.

Dans les Montagnes Noires, personne ne se mariait pendant le mois de mai. C'était malchanceux. Cette coutume devait venir des Romains car, eux aussi, paraît-il, avaient une grande répugnance pour les mariages en mai.

Dans le Castrain, on plaçait un joug sur le cou des fiancés, et l'époux, pour attirer la chance sur son union, jetait des noix aux enfants.

Dans le Béarn, on appelait *donselous* les compagnons du mari, *donzelles* les compagnes de la fiancée, et on donnait au mari, comme cadeau, un agneau paré de bandelettes.

Dans le Quercy, les jeunes filles seules avaient le droit de détacher la ceinture de l'épouse. Cette coutume venait, évidemment, des Romains.

Dans le Périgord, pays où on craignait les maléfices, tous les sorciers étaient invités aux noces afin de les rendre favorables aux jeunes époux, et, pour être plus certains de leur affaire, le mari et la femme mettaient une pièce de monnaie dans leurs souliers.

Dans la Haute-Vienne, encore pour se débarrasser des sorciers, le mari mettait un peu de sel dans ses poches.

En Bretagne, dans certains villages, la demande en mariage, pour le futur, était faite par le tailleur du pays portant un bas rouge, l'autre bleu. On le nommait pour cela *bas volant*. A Landernau, c'est le *disputeur*, chef de bande rustique, qui faisait la demande en mariage. Le fiancé, à Landerneau, donnait un anneau et une paire de souliers à sa future.

En Normandie, la demande en mariage était faite par un entremetteur, et le futur ne pouvait entrer dans la maison de celle qu'il aimait avant d'avoir eu une réponse favorable. Là, aussi, on portait dans une charrette enrubannée le trousseau de la fiancée plus une quenouille chargée, emblème d'un ménage laborieux.

Et que d'autres coutumes tout aussi naïves !

MGR LARTIGUE ETAIT-IL COADJUTEUR ?

Mgr Lartigue n'était ni coadjuteur de Mgr Plessis — cet honneur appartenait alors à Mgr Bernard-Claude Pannet — ni vicaire apostolique, comme on l'a dit parfois. Il était évêque *in partibus* de Telmesse, vicaire général, auxiliaire et suffragant de l'évêque de Québec pour le district de Montréal. Cas particulier et dont les exemples sont rares. En dehors du Canada (Mgr McDonnel, pour le Haut Canada jusqu'en 1826; Mgr McEachern, pour le Nouveau-Brunswick jusqu'en 1829. Mgr Provencher, pour la Rivière-Rouge, jusqu'en 1844), on ne connaît guère que le cas du diocèse de Wilna, en Lithuanie, cité par Mgr Plessis dans son mandement du 5 décembre 1822 (*Mand. des év. de Québec*, III, 170). Les mots n'ont donc pas ici le sens qu'ils ont d'ordinaire dans le droit canon. Mgr Lartigue est *auxiliaire*, parce qu'il aide Mgr Plessis, mais dans une partie bien déterminée du diocèse; il est son dédoublement parfait dans les limites du district civil de Montréal; il est son *suffragant*, parce qu'il en dépend; dépendance, on le conçoit, beaucoup plus stricte que celle d'un évêque diocésain par rapport à son

métropolitain. Mgr Lartigue est nommé par Rome à la tête du district de Montréal mais ce n'est ni de sa charge ni de Rome qu'il tient sa juridiction; elle lui vient de Mgr Plessis. (Cf. lettre du cardinal Fontana à Mgr Lartigue, 10 décembre 1821, dans le *Rapp. de l'Arch. de la Prov.* 1932-1933, p. 181).

Léon Pouliot, S. J.

RECTIFICATION

Grâce à l'obligeance de deux lecteurs, l'un le distingué P. Odoric Jouve de l'ordre des Franciscains, l'autre, la très estimable soeur Mondoux, des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, il nous est possible de corriger des inexactitudes qui se sont glissées dans des articles parus il y a une décade.

Primo — En 1927, nous reproduisions dans le *Bulletin* notre liste des colons et des personnes qui ont séjourné à Montréal de 1642 à 1667.

Cette liste avait d'abord fait l'objet d'un mémoire présenté à la Société Royale en 1913. Par la suite, la connaissance de nouveaux documents nous permit d'augmenter la nomenclature, d'ajouter des précisions et, malheureusement, une assertion qui résulte d'une erreur de copie. Donc, à la page 235, du *Bulletin* de 1927, il faut remplacer après 1655, les deux premières lignes, par les suivantes:

M. de Maisonneuve, avec l'assentiment de Mlle Mance part pour la France et va demander à l'abbé Olier d'envoyer

La célèbre fondatrice de l'Hôtel-Dieu ne quitta pas Montréal cette année-là. En plus, il y aurait vingt coquilles à signaler, de la page 182 à la page 625.

Secundo — Dès 1927 nous préparions le *Memento historique* qui devait paraître en 1933, afin de fournir un tableau aussi complet que possible des autorités religieuses, civiles et militaires ainsi que des "professionnels", des artistes et des artisans à Montréal, de 1642 à 1760.

Mais comme la liste des supérieurs des Récollets à Mon-

tréal était de confection difficile nous publiâmes d'abord dans le *B.R.H.* de 1928, p. 19, ce que nous avons recueilli, espérant que l'on nous signalerait des erreurs ou les omissions qui pourraient s'y trouver. Cette liste comportait quinze noms. Or ce n'est que cette année que s'élèvent des doutes sur sept des noms soumis.

Ne nous étant plus possible de retrouver les notes que nous avons alors, il vaut mieux réduire cette liste des supérieurs aux huit noms suivants :

-
- P. Joseph Denys de la Ronde (1692)
 - P. Guillaume Bulteau (1714)
 - P. Augustin Quintal (1723)
 - P. Michel Bruslé (1724)
 - P. Hyacinthe Pelefresne (1726)
 - P. Etienne Piscot (1733)
 - P. Luc Hendrix (1747)
 - P. Bernadin de Gannes (1759)

Ainsi que nous le disions alors, les annalistes des Franciscains supposent qu'une vingtaine de supérieurs se sont succédés entre 1642 et 1760, Mais comment les trouver? A de plus heureux chercheurs nous laissons la partie.

E.-Z. Massicotte

QUESTIONS

En mars 1936, parut dans les journaux canadiens la nouvelle qu'un M. Félix ou Jacques Dhérelle, médecin éminent, né à Montréal, le 25 avril 1873, était engagé par les Soviets pour aller travailler dans les laboratoires de Moscou.

Que sait-on de la famille de ce médecin?

Cana.

Quelle est cette marquise de Bauché morte aux environs de 1683, qui avait été une des grandes bienfaitrices de la mission Saint-Joseph, de Sillery?

B. C.

NOTES SUR LA FAMILLE TABEAU

Cette famille devrait être plus en évidence; l'un des Tabeau fut presque le deuxième évêque de Montréal; trois ou quatre autres ont joui d'une assez grande notoriété dans l'industrie de la fourrure, enfin, le nom de l'un d'eux va surgir de l'oubli et prendre place dans la bibliographie canadienne.

* * *

L'ancêtre, Pierre Tabeau, originaire de Saintonge, était, paraît-il, du nombre des pionniers que Cavelier de La Salle désirait établir en cette seigneurie du vieux Lachine où son esprit aventureux ne put s'attacher longtemps. (1)

Ce Pierre Tabeau épousa à Montréal, en 1672, une Françoise Roy, puis, en secondes noces à Lachine, le 26 janvier 1688, Marie Brabant (non Barbary), veuve de Jean de Lalonde.

Le colon Tabeau laissa plusieurs fils, qui furent des "voyageurs".

Ajoutons tout de suite, en hors d'oeuvre, que la stabilité de l'orthographe du patronyme n'a jamais préoccupé les membres de cette famille. On trouve leur nom écrit ou signé dans les actes: Tabault — Tabaut — Tabaux — Tabeaux et Tabeau.

* * *

Le premier fils du colon qui acquit un immeuble à Ville-Marie est Alexis, né à Lachine en 1679. Toutefois, il nous paraît avoir demeuré dans sa paroisse natale, la plupart du temps. Marié en 1706 à Françoise Fortier, il eut sept enfants, cinq filles et deux fils dont le suivant:

* * *

Jean-Baptiste, né à Lachine en 1717. Il épouse en 1749, Marie-Joséphé Vallée. Marchand relativement à l'aise, il signait *J. Baptiste Tabaux*.

De son union naquirent entre autres enfants:

* * *

(1) Girouard *Lake St Louis*.

(A) *Jean-Baptiste-Henri*, baptisé à Lachine, en octobre 1753 et qui épousa, à Montréal, le 11 janvier 1779, Françoise Proulx. Il signait *Bte Tabeau*.

C'est le père du prêtre, Pierre-Antoine Tabeau, dont il est question plus loin. Jean-Baptiste-Henri Tabeau, fut un "commerçant aux pays d'en haut" et probablement celui qui fut admis membre du *Beaver club* en 1787. Par divers actes, nous voyons qu'il était l'ami de l'avocat Louis-Charles Foucher (plus tard juge), du négociant Pierre-Etienne St-Dizier, de Jacques-Clément Hersé, de Louis Lardy et de bien d'autres. Il aurait été en plus, capitaine du 3ième bataillon de la milice de Montréal.

* * *

(B) Le frère de Jean-Baptiste-Henri se prénommeait *Pierre-Antoine*. Né le 15 janvier 1755, c'est sur lui que se dirige maintenant l'attention. Ce Pierre-Antoine, après avoir fait ses études classiques à Québec et que l'on croyait devoir se destiner au sacerdoce, s'adonna plutôt à la traite des pelleteries et à l'exploration. Il a laissé d'une phase de sa carrière une relation encore inédite, mais dont la traduction accompagnée de notes doit être publiée par madame Annie-Héloïse-Abel Henderson, de Washington. (1)

Ceux qui s'intéressent au "voyageur" Tabeau, nous ont confié qu'ils étaient dans l'incertitude sur les faits suivants:

1°—Si Pierre-Antoine Tabeau s'était marié?

2°—Où il était décédé?

3°—A qui il avait laissé ses biens?

A la première de ces questions, nous croyons pouvoir répondre que le susdit Tabeau resta célibataire, car dans aucun document il n'est fait mention qu'il était ou avait été marié. Ce bourgeois lettré était de retour au domicile familial, vers 1818, car le 4 mars 1819, Pierre-Antoine Tabeau *ci-devant marchand* et demeurant à Lachine, fait dresser par

(1) *Annuaire de Ville-Marie — Histoire de Boucherville*, p. 316. D'après M. Aegidius Fauteux il existe deux versions de cette relation: un des manuscrits est à Washington, l'autre dans les archives de l'archevêché de Montréal. Ces versions diffèrent quelque peu entre elles.

le notaire N.-B. Doucet, une cession qui laisse entrevoir qu'il se sent gravement atteint.

Par cet acte, il abandonne à son parent Pierre-Antoine Tabeau, curé de Boucherville :

- a) une terre de 3 sur 28 arpents sise à Lachine;
- b) un emplacement, rue Notre-Dame à Montréal;
- c) la somme de 2800 livres, prêtée à Eustache Prévost;
- d) la somme de 1500 livres, prêtée à J.-B. Rodier.

La plupart de ces biens lui venait de ses père et mère et il déclare n'en avoir la jouissance que de la moitié. Toutefois, il cède cette jouissance à condition qu'il lui soit payée une pension de 2 livres 15 schillings, environ \$25.00 par quinze jours et qu'il conserve l'usage de la moitié de la maison bâtie sur la terre de Lachine.

Le cédant avait eu raison de croire que sa carrière achevait, car le 10 mars 1820, un an après la signature du contrat ci-dessus, la mort le fauchait. Le défunt n'avait que 65 ans. Ajoutons qu'il signait *P. Ant'ne Tabeaux*.

* * *

Le bénéficiaire de la cession, homme d'élite, était le neveu et filleul du défunt.

Né le 11 octobre 1782, l'abbé Pierre-Antoine Tabeau avait été ordonné le 13 octobre 1805. Après avoir été vicaire, aumônier et curé; après avoir "fait deux missions dans le Nord-Ouest et avoir été député à Rome", cet estimé prêtre fut nommé auxiliaire de l'évêque de Montréal en 1834, mais cet honneur fut loin de lui être agréable, "Il en conçut un si vif chagrin que sa santé déclina rapidement et ce fut probablement ce qui causa ou du moins hâta sa mort qui arriva le 18 mai 1835", avant qu'il fut consacré.

Quoique décédé à Montréal, l'abbé Tabeau fut inhumé à Boucherville, sa paroisse préférée. A ses obsèques assistèrent une foule de laïques et d'ecclésiastiques et l'acte d'inhumation est signé par Mgr Rémi Gaulin, évêque coadjuteur de Kingston, et par seize prêtres.

On présume que feu l'abbé Tabeau avait déposé dans les archives diocésaines, une des deux copies connues de la

relation de son oncle. Avait-il l'intention de la publier lui-même ou laissait-il ce soin à d'autres?

En tout cas le manuscrit est resté inédit jusqu'à ce jour.

E.-Z. Massicotte

LES PROVISIONS D'HIVER DES CANADIENS

Les étrangers sont toujours surpris de constater que nos habitants et même nos citadins font des provisions pour l'hiver. Ils oublient qu'au Canada l'hiver est une saison morte en ce sens qu'elle ne produit rien pour la subsistance. Déjà, en 1755, l'officier d'Aleyrac remarquait que la vie et les précautions des Canadiens pour l'hiver sont comparables à celles des fourmis! Ils se pourvoient, disait-il, de tout pour ce temps durant l'été. Ils tuent ce qui leur faut de novembre à fin avril, où la neige et le dégel cessent, Ils accommodent leurs viandes comme s'ils voulaient les manger dans un seul repas, les mettent dans un grenier ou elles gèlent et se conservent. Quand ils veulent en manger, ils les font dégeler auprès du poêle et les préparent ensuite comme si la bête venait d'être abattue, car la viande est aussi fraîche et bonne qu'alors. Le lait y gèle en hiver de cette manière qu'on le porte dans des sacs pour le vendre à la ville! M. d'Aleyrac remarque encore que les Canadiens se nourrissent bien et sont gros mangeurs surtout de viande. Ils en font, dit-il, une consommation surprenante. Il n'est pas d'habitant qui, ayant femme et deux ou trois enfants, ne tue l'hiver un boeuf, ou une vache, deux cochons, des moutons, des poulets, des oies, des dindes, sans compter le gibier et le poisson qu'ils prennent en quantité tout l'hiver".

LES CHARIOTS OU CORBILLARDS AUTREFOIS

Les *chariots* ou corbillards existaient-ils dans la Nouvelle-France? Voilà une question qu'on nous a souvent posée?

Disons d'abord qu'à l'origine, au Canada, on se servait uniquement du mot *chariot* pour désigner le véhicule qu'on appelle aujourd'hui corbillard. Dans la plupart de nos vieilles paroisses on emploie encore le mot *chariot* plutôt que l'expression corbillard. Nous ne blâmons pas nos habitants pour leur attachement aux vieux mots du terroir. C'est une forme de patriotisme comme une autre. Chaque pays a ses formes d'expressions propres et c'est ce qui fait l'originalité et le pittoresque de son langage. N'oublions pas que l'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Non, les *chariots* ou corbillards n'étaient pas en usage sous le régime français au Canada. On avait le respect des morts peut-être plus qu'aujourd'hui et on considérait que la manière la plus respectueuse de les conduire à l'église et au cimetière était de les porter *sur les épaules*.

Dans les campagnes où, le plus souvent, les habitations sont éloignées de l'église, cet usage avait de graves inconvénients, surtout en hiver. Quand le trajet était long, les porteurs arrivaient à l'église ruisselants de sueurs. Comme les temples n'étaient pas chauffés même dans les plus grands froids de l'hiver, ils y prenaient souvent des maladies mortelles. Les curés, soigneux de la santé de leurs paroissiens les engagèrent à se servir de *traînes* pour conduire leurs morts à l'église, en hiver. On les transportait ainsi des différentes concessions jusqu'à un ou deux arpents de l'église, puis, là, les porteurs reprenaient leur tâche.

Dans les campagnes, on vit les premiers *chariots* ou corbillards après 1800. Ce n'est pas avant 1830 ou même 1835 que l'usage des chariots devint à peu près général.

A Québec et à Montréal, les Anglais se servaient de corbillards dès les premières années du dix-neuvième siècle, mais les Canadiens-français transportèrent leurs morts à l'église et au cimetière, *sur les épaules*, peut-être jusqu'en 1840 et même plus tard. Une vieille gravure populaire qui date de

cette époque représente un convoi funèbre entrant à l'église paroissiale de Montréal. La tombe est portée sur les épaules de six parents ou amis.

Les premiers chariots ou corbillards furent achetés par les fabriques. On les remisait dans une petite construction à côté de l'église et on chargeait une somme nominale à ceux qui s'en servaient. Cette coutume existe encore dans plusieurs de nos paroisses.

Dans les villes, il y a bon nombre d'années que les fabriques n'ont plus de corbillards. Ce sont les entrepreneurs de pompes funèbres qui fournissent ces véhicules aux familles en deuil.

Autrefois, on conduisait les morts à leur dernière demeure, à pieds. On allait lentement afin de se séparer le plus tard possible des chers disparus. Aujourd'hui, le corbillard-automobile roule à toute vitesse. On dirait que ceux qui font partie de la suite trouvent qu'il va encore trop lentement. Notre siècle est celui de la vitesse !

LES TOURTES D'ANTAN

Qui, aujourd'hui, peut se vanter d'avoir vu des tourtes ailleurs que dans les musées? Elles sont entièrement disparues de la province de Québec et peut-être de tout le continent américain. Pourtant, elles étaient une vraie peste ici, autrefois. Déjà, en 1755, l'officier d'Aleyrac écrivait: "La quantité de tourtes ou pigeons ramiers est si grande qu'on est obligé de les détruire parce que trop préjudiciables au blé." Les tourtes continuèrent à faire des dégâts dans nos campagnes pendant plus de cent ans; Aux alentours et même après 1860, dans nombre de paroisses on faisait des prières publiques pour leur disparition. Ces prières ont été exaucées puisqu'on ne voit plus de tourtes nulle part dans la Province au grand regret des ménagères car la tourte était excellente à manger. On en faisait un espèce de pâte qu'on appelait *tourtière*. Le nom s'est conservé mais la *tourtière* d'aujourd'hui ne contient plus de tourte. Aux Etats-Unis, la tourte est

plutôt désignée sous le nom de pigeon voyageur. Audubon, dans son grand ouvrage sur les oiseaux, a consacré des pages très intéressantes aux pigeons voyageurs qui faisaient aux Etats-Unis les mêmes dégâts que leurs homonymes canadiens.

UNE ACCUSATION DE M. D'ALEYRAC

On a beaucoup écrit sur la bataille des Plaines d'Abraham. Il semble, cependant, que tout n'a pas été dit sur le triste événement du 13 septembre 1759. L'attaque de Wolfe fut véritablement une surprise puisque son armée était déjà rangée en bataille sur les Plaines quand les troupes françaises y arrivèrent.

Jean-Baptiste d'Aleyrac, en 1759, était lieutenant dans le régiment de Languedoc. Il prit part à la bataille des Plaines d'Abraham et à la plupart des engagements qui la précédèrent en 1759. Il a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés à Paris, en 1935 par M. Charles Coste.

M. d'Aleyrac porte une accusation extrêmement grave contre un de ses frères d'armes, le chevalier de Marillac, capitaine au même régiment que lui. M. de Marillac, blessé grièvement à la bataille du 13 septembre 1759, décéda à l'Hôpital général quelques jours plus tard.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1759, la compagnie du chevalier de Marillac était campée sur la rive nord du Saint-Laurent, en face même du camp des Anglais installée sur la rive sud du Saint-Laurent, à Saint-Joseph de la Pointe-Lévy.

M. d'Aleyrac était sous les ordres du chevalier de Marillac. Pendant cette nuit fatale, M. d'Aleyrac, inquiet, se promenait sur la grève. Il crut entendre du bruit, du mouvement dans le camp anglais. A un moment donné, même, il lui sembla qu'il percevait le bruit des rames des embarcations ennemies. M. d'Aleyrac conseilla au chevalier de Marillac d'avertir M. de Montcalm, campé à Beauport, du mouve-

ment des ennemis. M. de Marillac ne voulut pas le faire. Il répondit à son subalterne qu'il rêvait, que tout était tranquille dans le camp anglais.

Et, pourtant, M. d'Aleyrac ne se trompait pas. Le mouvement qu'il percevait sur la rive opposée était celui des compagnies qui, les unes après les autres, s'embarquaient dans les chaloupes pour aller prendre leur place sur les Plaines d'Abraham, quelques milles plus haut.

On comprend dans quel état d'esprit fut M. de Marillac lorsqu'il arriva lui-même sur les Plaines d'Abraham avec le régiment de Languedoc le matin du 13 septembre 1759.

M. d'Aleyrac écrit :

“Il semble que le chevalier de Marillac ait voulu se faire tuer à la bataille de Québec, pour se punir lui-même de la négligence qu'il avait apportée à mes avis, en ne voulant pas faire avertir le général du bruit et mouvement de l'armée ennemie et des fréquentes allées et venues des bateaux anglais pendant la nuit, devant la ville de Québec. Il craignait les reproches que je pourrais lui faire, car malgré qu'il eût été blessé avant le commencement de la bataille, il revint à sa compagnie après avoir été pansé et fut blessé une seconde fois d'un coup de feu. Lors de notre retraite, après la bataille, se voyant tombé entre les mains des Anglais, il affecta encore de montrer toute la résistance possible jusqu'à se faire hacher à coups de sabre, blessures dont il mourut effectivement.”

Le chevalier de Marillac ne mourut pas sur les Plaines d'Abraham, comme le laisse supposer M. d'Aleyrac. Il fut transporté à l'Hôpital général et c'est là qu'il succomba le 1er octobre 1759, soit dix-huit jours après la bataille des Plaines d'Abraham, ainsi qu'en fait foi son acte de sépulture signé par l'abbé Vzien :

“L'an mil sept cent cinquante-neuf, le deux octobre, a été inhumé dans le cimetière de cet hôpital le corps de M. de Marillac, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St-Louis, capitaine au régiment de Languedoc, décédé le jour précédent, muni des sacrements de l'Eglise”

PARLONS "BAS"

En peu de mots, peut-on savoir quel bas portaient nos ancêtres? . . . demande un curieux. Eh bien, pour être bref, nous fournissons une liste sans apprêt.

* * *

Autrefois, on porta des chausses complètes, c'est-à-dire une culotte qui recouvrait le corps depuis la ceinture jusqu'aux pieds, tout comme le caleçon. Ensuite, on les sépara en hauts de chausse et en bas de chausses. On nomma chaussettes, des bas de chausses coupés aux cheville. Plus tard, on donna le nom de bas, aux bas-de-chausses munis de pieds.

Dans les archives de Montréal, entre 1642 et 1760, on relève la mention de quantité de bas de diverses sortes. Il nous apparaît qu'il y eut des bas "taillés sur mesure en des étoffes souples" telles que la serge et le drap.

Il y eut également des bas drapés, c'est-à-dire "des bas de laine imitant le drap". Ils devaient être tissés et foulés. Ceux-ci succèdent aux véritables bas de drap.

On eut aussi des bas tricotés à l'aiguille ou à la broche, soit à la main, soit au métier.

Au 17^e siècle, les bas les plus en vogue, chez le peuple, furent les bas de drap, les bas de Crézeau, les bas d'étame et les bas de toile.

Pour les bourgeois, les gentilhommes et leurs épouses: bas à canon, bas de soie gris perle ou brune; bas d'étamine blanche et bas fins de Saint-Maixent.

Au 18^e siècle, les gentilhommes, les fonctionnaires, les bourgeois et leurs épouses ont des bas de soie noire, des bas de soie et coton, des bas de laine, des bas de castor (1) à coins de soie et des bas de soie de Paris.

Les artisans, les laboureurs, les domestiques se contentaient de bas drapés, de bas d'étame, de bas de Saint-Maixent, de bas de cuir, de bas de "laine à trois brins" et de "bas du pays".

Des femmes du peuple . . . avaient des bas de Ségovie, de coton, de castor (1) et même de soie.

(1) *Castor* désignait alors une étoffe de laine, aussi un feutre fait de poil de castor.

Tous les bas ci-dessus sont mentionnés soit dans les inventaires, soit dans les contrats de mariage.

* * *

Est-il possible de parler du vêtement nommé *bas*, sans rappeler que le premier philanthrope canadien, François Charon de la Barre — un grand oublié — avait décidé, au début du 18^e siècle, d'ajouter une fabrique de bas de laine et de soie, à son école d'industrie qui joignait l'Hôpital général, autrement dit le refuge qu'il avait fondé à Montréal, en 1694?

Héberger les vieillards et les infirmes nécessitant d'une part, aider la jeunesse à devenir de bons ouvriers, telle était l'oeuvre à laquelle il consacrait ses biens et son activité. Malheureusement, ce pratique compatriote mourut en France, en 1719, au moment où il s'embarquait avec deux artisans (François Darles et André Souste) qui venaient coordonner la nouvelle entreprise.

Le successeur de M. Charon — le frère Turc — voulut réaliser le projet de son prédécesseur, mais il n'avait ni l'intelligence, ni les aptitudes du défunt et la manufacture périclita.

M. Noel Fauteux a raconté cette affaire, dans l'excellent ouvrage intitulé *Essai sur l'industrie au Canada, sous le régime français* (vol. II, pp. 471-474).

* * *

Que devinrent les deux artisans déveinards? Singulière fut la carrière de chacun.

François Darles, ouvrit magasin, mais comme il acceptait des marchandises volées, il fut convaincu de recel et condamné à mort en 1735. Toutefois, nous ignorons s'il subit la peine capitale.

André Souste, épousa en 1720, une fille de Denis d'Estienne de Clérin, aide-major de Montréal. Il s'adonna au commerce, puis au notariat et mourut en 1776, âgé de 86 ans.

E.-Z. Massicotte

DEVISES FRANÇAISES EN ANGLETERRE

Honni soit qui mal y pense

Dieu et mon droit.

Foy pour devoir — Duc de Somerset.

En la rose je refleurie — Duc de Richmond.

Pour y parvenir — Duc de Ruthland.

Craignez honte — Duc de Portland.

Loyauté n'a honte — Duc de Newcastle.

Espérance en Dieu — Duc de Northumberland.

Aimer loyauté — Marquis de Winchester.

J'ay bonne cause — Marquis de Bath.

Je ne cherche que un — Marquis de Northampton.

Je n'oublierai jamais — Marquis de Bristol.

Prest d'accomplir — Comte de Shrewsbury.

Sans changer — Comte de Derby.

Ung je servirai — Comte de Pembroke.

Nous maintiendrons — Comte de Suffolk.

Loyauté me oblige — Comte de Lindsey.

A ma puissance — Comte de Stamford.

En grâce assie — Comte de Cardigan.

Dieu avec nous — Comte de Berkeley.

Je me fie en Dieu — Comte de Plymouth.

Garde la foi — Comte Powlett.

De bon vouloir servir le roi — Comte de Thankerville.

Passer avant — Comte de Waldegrave.

Le roi et l'état — Comte d'Ashburnham.

En suivant la vérité — Comte de Portsmouth.

Au bon droit — Comte d'Egremont.

Le bon temps viendra — Comte Harcourt.

Faire sans dire — Comte Hehester.

Jour de ma vie — Comte de la Warr.

La vertu est la seule noblesse — Comte Guilford.

Dieu défend le droit — Comte Spencer.

Tiens ta foi — Comte Barthenst.

Au plaisir fort de Dieu — Comte de Mount Edgacombe.

Patience passe science — Comte de Falmouth.

- Je vis en espoir* — Comte de Stradbroke.
Comme je fus — Comte Dudley.
Droit et avant — Vicomte Syderey.
Le roi le veut — Lord Glifford.
Je le tiens — Lord Audley.
Tout vient de Dieu — Lord Clinton.
Loyal je serai durant ma vie — Lord Stourton.
Sans Dieu, rien — Lord Petre.
Vérité sans peur — Lord Middleton.
Prest pour mon pays — Lord Moorsen.
Secret et hardi — Lord Dynevor.
Loyal devoir — Lord Carteret.
Jamais arrière — Lord Douglas.
Ung Dieu et un Roi — Lord Hyttalton.
Essayez — Lord Dundas.
Tout bien ou rien — Lord Barnham.
Pour y parvenir — Lord Manners.
Avancez — Lord Hill.
Le jour viendra — Lord Turnham.
Ne oubliez — Duc de Montrose.
Je pense plus — Comte de Marr.
Garde bien — Comte Eglington.
Avise la fin — Comte Cassiles.
Je pense — Comte Wamyss.
A fin — Comte Ayrlic.
Jamais arrière — Comte Selkirk.
Tâche sans tache — Comte Northesk.
Si je puis — Comte Newburgh.
Avance — Comte Portenore.
Grâce me guide — Lord Forbes.
Oublier ne puis — Lord Colville.
La fortune passe partout — Lord Rolls.
L'espérance me confort — Lord Nairac.
Vigueur de dessus — Marquis de Chomond.
Suivez raison — Marquis de Sligo.
Prends-moi tel que je suis — Marquis d'Ely.
Comme je trouve — Marquis d'Ormonda.
Ung roy, ung foy, ung loy — Marquis de Clarickarde.

Soyez ferme — Comte de Carrick.
Liberté toute entière — Comte de Lanesborough.
Qui pense — Comte de Howick.
Faire mon devoir — Comte Roden.
Toujours prest — Comte Clanwilliam.
En Dieu est ma France — Comte Corhampton.
Loyal en tout — Comte de Kenmare.
Persévère — Comte de Blesinton.
Courage sans peur — Vicomte Gage.
Fidélité est de Dieu — Vicomte Powersconit.
Dieu aide — Vicomte Mountmorres.
Haut et bon — Vicomte Soneraile.
Je suis prêt — Lord Farnham.
Garde la foi — Lord Kensington.
Suivez raison — Lord Kilmaine.
Droit et loyal — Lord Huntingfield.
Toujours propice — Lord Eremorne.
Tiens à la vérité — Lord de Blaquièrè.

UN "AVERTISSEMENT" SIGNIFICATIF

Nous lisons dans la *Gazette de Québec* du 31 mars 1768:
"Vu que Jeanne M'Donald, épouse de moi Ronald M'Donald, ci-devant soldat dans le 15^e régiment d'infanterie, s'est depuis quelque tems comportée d'une manière non convenable envers moi son legitime mari, et qu'elle s'est dernièrement échappée (à ce qu'on suppose à Québec). Elle est de la taille d'environ cinq pieds quatre pouces, les cheveux chatains d'un teint assez beau: C'est pourquoi j'avertis le public de ne loger en aucune manière la dite Jeanne M'Donald sous aucun prétexte, et de ne lui faire aucun crédit sur mon compte, vû que je ne m'en rendrai jamais responsable; il y a une piastre et demie de récompense pour toute personne qui donnera au dit M'Donald un avis véritable du lieu ou elle est; reconnaissant sa faute, et me disant véritablement celui qui l'a engagé à faire ce qu'elle a fait (comme il est de son devoir de faire) je lui pardonnerai volontiers tout le passé; si elle refusoit cet offre elle en souffrira à l'avenir, car en quelque lieu qu'elle soit sur la terre je l'aurai.

Signé Ronald M'Donald.

Montréal, le 1 Mars, 1768.

TABLE DES MATIÈRES DU QUARANTE-TROISIÈME VOLUME DU BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

—
" A "

Aleyrac, Une accusation de M. d'.....	373
Archives, Le grand mérite des.....	336
Audubon et le Canada.....	74

" B "

Ballade de Jésus mendiant, La.....	142
"Bas", Parlons.....	375
Basset et l'Hôtel-Dieu de Montréal, Les.....	106
Bergier, L'abbé.....	74
Bertrand au Canada, Les.....	306
Bibliothèque de Jean Nicolet, La.....	159
Bibliothèque de Lambert Closse.....	172
Bienville à Mobile, Le monument de.....	108
Bluenose, Le mot.....	256, 348
Boileau de Richebourg, Le sieur.....	63
Boisseau, Le peintre Alfred.....	102
Bouchette en Angleterre, Joseph.....	245
Bureaux d'enregistrement du Bas-Canada.....	272

" C "

Cabarets jardins à Montréal.....	77
Canadiens et la Guerre de Sécession, Les.....	71, 184, 222
Caron, Robert.....	209
Cartes de visite autrefois, Les.....	25
Cartier, Lettre de Sir G.-E.....	284
Cassan, Le graveur.....	357
Cassels, Les avocats.....	186
Cavelier de La Salle et les Récollets.....	189
Cavelier de La Salle, L'assassinat de.....	140
Cercle de l'Union, à Montréal, Le.....	30
Chalmers, à Québec, L'église.....	26
Champ du potier.....	61, 124
Chanson sur la guerre américaine, Une.....	80
Chanson, Souvenirs du jeune âge.....	82
Chanson sur Charles Thibault, Une.....	277, 308
Charbon à Laprairie, Une mine de.....	219
Chartier à L.-J. Papineau, Lettre de l'abbé.....	112, 129
Chaudière, L'exploration de la vallée de la.....	151, 172
Chemin du fer du Nord, Le.....	84
Chevaliers du Travail, Les.....	303
Christie, Les Expulsions de Robert.....	349
Chûte de Québec en 1759, La.....	64
Cloîtres de Québec en 1785, Les.....	214
Closse, La bibliothèque de Lambert.....	172
Club de France, à Montréal.....	24
Colons du XVIIIe, D'où vinrent les.....	53
Corbillards, autrefois, Les.....	371
Coster de Saint-Vicotr.....	49
Crevier, Enlèvement et mort du seigneur.....	346

" D "

Dagneau Douville, La famille.....	216
Denonville, Le rappel du marquis de.....	315
Despointes, François-Xavier.....	45, 61
Des Robert, Joseph.....	27
Douzaine du boulanger, La.....	75
Drapeau, Les seigneuries de Joseph.....	81
Dufferin, Deux discours de lord.....	307
Dufros de Lajemmerais, La famille.....	289, 321
Duplessis Faber, La famille.....	225, 257
Duvernay en prison à Québec.....	86

" E "

Eau bénite sous M. de Vaudreuil.....	83
Encre autrefois, La fabrication de l'.....	85
Enfant volé à la Malbaie en 1849.....	87
Enfants, Les pères de douze.....	109
Etoffe du pays, L'.....	180
Evêques de Québec, Le choix des.....	128
Exécution publique, La dernière.....	304

" F "

"Faire part" d'autrefois, Les.....	103
Fanfare québécoise, La première.....	353
Fay-Genot, L'artiste.....	319
Foulon, Le.....	94
Fourchettes au temps de Champlain, Les.....	359
Fraser de Beauchamp, Alexander.....	176

" G "

Guerre américaine, Chanson sur la.....	80
--	----

" H "

Harper, Le maître d'école Charles.....	31
Harper, Le père des abbés.....	96
Hart et Montour, Mme.....	360
Hastrel, La famille d'.....	286
Heath, Le patriote.....	79
Henry, Le Révérend George.....	221
Hermite de l'île Saint-Barnabé, L'.....	58
Hôtel Sturch à Québec.....	224
Hôtel Union ou Saint-George, à Québec.....	3

" I "

Institut Canadien d'Ottawa, L'.....	281
-------------------------------------	-----

" J "

Jésus mendiant, la ballade de.....	142
John Munn, roi du Saint-Laurent, Le.....	283
Joliette, Le fondateur de.....	223
Jolly good fellow.....	249

" K "

Kean, chef Huron, Edmund.....	192
Kraus, Le journaliste Frank.....	76

" L "

Labelle, La mort de Mgr.....	193
Labelle, Les artistes.....	183

Lacasse, le nom.....	72
Laclède, Le pseudonyme.....	277, 320
Laflour, Le major.....	32
Lajemmerais, La famille Dufros de.....	289, 321
Landriaux, La famille du chirurgien.....	46
Laprairie, Une mine de charbon à.....	219
Larue, Jean-Baptiste.....	93
La Salle, L'assassinat de Cavalier de.....	146
La Salle et les Récollets.....	189
Laval de Tierney, Le docteur.....	103
Lécuyer, L'organiste.....	248
Lefebvre Duplessis Faber.....	225, 257
Lefebvre, Les familles.....	52
Lenormand de Mézy.....	199
Lester et l'abbé Roux, Robert.....	246
Little River dissentient school, The.....	104
Loges à Québec, Les.....	285

" M "

Mailloux, Les protecteurs de l'abbé.....	212, 278
Malidor, Le chirurgien Pierre.....	56
Marcouiller, la famille.....	63
Marquette, Trois lettres du Père.....	152
Marseillaise au Canada, La.....	22
McGee, Les ouvrages publiés par Thomas D'Arcy.....	271
Meilleur, Les lettres de Jean-Baptiste.....	337
Mentalité, Différence de.....	305
Monde, Depuis le commencement du.....	70
Montcalm et nos habitants, Les soldats de.....	185
Montcalm, La marquise de.....	266
Montour, Exécuteur testamentaire de Mme Hart.....	360
Montréal, Les trottoirs autrefois à.....	310
Montréal, La perte du vapeur.....	316
Montréal, La première société italienne à.....	250
Montréal, Le long de l'ancien port.....	149
Montréal, Les Basset et l'Hôtel-Dieu de.....	106
Montréal, Cabarets jardins à.....	77
Montréal, Le Cercle de l'Union à.....	30
Montréal, Le Club de France à.....	24
Moulin banal, Le.....	352
Moussu, L'abbé.....	74
Murray, Joseph.....	74
Murray, Le sous-lieutenant Hugh.....	282
Musique, A propos de.....	353
Nicolet, La bibliothèque de Jean.....	159

" N "

Noces, autrefois, Les.....	363
Nouvelle-France dite Canada, La.....	212

" O "

Ogilvie, Le Révérend John.....	62
--------------------------------	----

" P "

Pachydermes domestiques, Les.....	344
Pacaud, Joseph-Marie.....	313
Panet ou Poncy.....	111

Papineau, Lettre de l'abbé Chartier à L.-J.	112, 129
Parent, L'emprisonnement d'Etienne	218
Patriotes exécutés en 1838-39, Les	22
Poigneur, Qu'est-ce qu'un	334
Poterie d'étain et de terre	335
Prévost, Le père de sir George	105

" Q "

Québec, Hôtel Union ou Saint-George à	3
Québec, Le Théâtre du Marché à foin à	33, 65
Québec, L'église Chalmers à	26
Québec, La danse à	57
Québec en 1759, La chute de	64
Québec, Duvernay et Tracey à	86
Québec, Théâtre	97
Québec, L'Ecole protestante de la Petite Rivière à	104
Québec, Le premier bureau de télégraphe à	110
Québec, Le choix des évêques de	128
Québec, Le théâtre des frères Ravel à	182
Québec en 1785, Les cloîtres de	214
Québec, Une source d'eau minérale à	219
Québec, L'hôtel Sturch à	224
Québec, La chute de	247
Québec, Le premier navire construit à	312
Québec, Le cadran de la cathédrale de	314
Québec, Wolfe est-il entré dans	288
Québec, Les loges à	285
Québec, Un éloge par l'hon. P.-J.-O. Chauveau	280

" R "

Récollets et Cavalier de La Salle, Les	189
Régistrateurs du Bas-Canada	277, 318
Requeleyne, Le chanoine de	25
Reuves agricoles, Les	128
Richard, Michel	76
Rivière-des-Prairies, Les fiefs de la	173
Rod, Le professeur de danse Antoine	57
Rougeole, Pour prévenir la	188
Routhier et le drame Saint-Stanislas de Kostka	182
Roux à Robert Lester, Lettre de l'abbé	246

" S "

Saint-Barnabé, L'Hermitte de l'île	58
Saint-François, La source de la rivière	151
Saint-François, Les	215
Saint-Laurent, Mme de	217
Saint-Laurent, La comtesse de	111
Saint-Victor, Coster	49
Saroni, le marchand Adolphus	220
Sauvageau, La fanfare	354
Sauvageau, Le jeune prodige Flavien	181
Sauvageau, L'orchestre	353
Sécession, Les Canadiens et la Guerre de	71
Sécession et Canadiens	184
Sécession et les Canadiens-français, La guerre de	184, 222
Secord, Laura	199
Seigneuries de Joseph Drapeau, Les	81
Sewell, Les arts d'agrément du juge	

Société italienne, La première.....	250'
Souvenirs du jeune âge.....	82'
Spark, Les sermons du Révérend M.....	279'

“ T ”

Tabeau, La famille.....	367'
Taylor, Le député Ralph.....	95
Théâtre, Une affiche de.....	287
Théâtre du Marché à Foin à Québec.....	33, 97
Théâtre des frères Ravel, Le.....	182'
Thibault, La chanson sur Charles.....	277, 308'
Tissus d'autrefois, Les.....	240, 267, 299'
Tracey en prison à Québec, Le docteur.....	86
Trappiste, Pour faire un bon.....	187
Traversée entre l'Europe et l'Amérique, La plus courte.....	266, 286'
Tremblay, Testament de Pierre-Alexis.....	309'

“ V ”

Variations hivernales.....	18'
Varin, Jean-Victor.....	317
Viger, Les poésies de D.-B.....	180'

“ W ”

Winnipeg, La fondation de.....	361
Walfe, <i>The death of General</i>	101
Wolfe à Québec.....	288.

“ X ”

Xhrouet, Le virtuose.....	213
---------------------------	-----
